

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 260

présenté par

Mme Lechanteux, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Au plus tard le 31 décembre 2023, le Gouvernement remet au Parlement un rapport visant à évaluer la capacité de l'État à assurer la continuité du service public de la sécurité sur l'ensemble du territoire de la République durant les jeux Olympiques et Paralympiques 2024, malgré le nombre important de policiers et de gendarmes qui vont être déployés pour cet événement, concentrant ainsi les effectifs des forces de l'ordre dans certaines zones.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet de cet amendement consiste à solliciter du Gouvernement un rapport détaillé visant à expliciter le plan d'action mis en place par l'Etat pour assurer la sécurité publique à l'échelle de la France. Au regard des forces de l'ordre qui seront mobilisées sur les lieux des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 en raison de l'affluence considérable attendue, et des risques qui en

découlent pour la sécurité des personnes, notamment en matière de terrorisme, il convient de ne pas délaissier la sécurité quotidienne de nos concitoyens.